



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Seine-Maritime

Commune : Oissel

Autres communes :

R500

Appellation : Manoir de la Chapelle (ancien)

Monument(s)

Appellation : Manoir de la Chapelle (ancien)

Protection : classement partiel

Arrêté : classement le 30/08/1946

Étendue de la protection : Puits situé dans le parc

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.